

Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies
École nationale supérieure des mines de Paris

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

**Arrêté du 18 novembre 2019 portant nomination au conseil d'administration
de l'École nationale supérieure des mines de Paris (Mines ParisTech)**

Le ministre de l'économie et des finances,

Vu le décret n° 91-1033 du 8 octobre 1991 modifié relatif à l'École nationale supérieure des mines de Paris (Mines ParisTech), notamment son article 8 ;

Vu les arrêtés du 28 octobre 2016 et du 9 mai 2017 portant nomination au conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines de Paris,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines de Paris (Mines ParisTech), en tant que représentants de l'État, à compter du 25 novembre 2019 :

Au titre du ministre chargé de l'industrie

Mme Mourlon (Sophie), directrice de l'énergie à la direction générale de l'énergie et du climat au ministère de la transition écologique et solidaire.

Mme Orange-Louboutin (Mylène), secrétaire générale adjointe des ministères économiques et financiers.

Sur proposition du ministre chargé de l'enseignement supérieur

M. Bernard (Alain), conseiller scientifique auprès de la direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle.

Article 2

Le directeur de l'École nationale supérieure des mines de Paris est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui est publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 18 novembre 2019.

Pour le ministre et par délégation :
Le vice-président
du conseil général de l'économie, de l'industrie,
de l'énergie et des technologies,
LUC ROUSSEAU